

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE



**COMMUNE D'AMNÉVILLE**

# PLAN LOCAL D'URBANISME

**1<sup>ERE</sup> MODIFICATION**

**3 - DOCUMENTS GRAPHIQUES  
MODIFIÉS (1/2000<sup>e</sup> ET 1/5000<sup>e</sup>)**



Vu pour être annexé à l'arrêté en date du .....2019 soumettant à enquête publique la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme d'Amnéville.

Le Maire



# PLAN LOCAL D'URBANISME

## 4.3- PLAN DE ZONAGE

Echelle 1 / 2000

Vu pour être annexé à l'arrêté en date du .../.../2019 soumettant à enquête publique le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme d'Amnéville

Cachet de la Mairie et signature du Maire :

Approuvé le : 9/03/2017

Révisé le :	Modifié le :	Mis à jour le :
en cours		

Origine Cadastre © Droits de l'État réservés

- Légende :**
- Découpage en zone avec indication du type de zone
  - Emplacement réservé avec numéro de l'opération
  - Marge de recul des constructions
  - Implantation obligatoire des constructions à l'alignement
  - Élément du paysage ou du patrimoine remarquable à préserver
  - Périmètre de protection de 200 m autour des installations de SCORI EST
  - Atlas des Zones Inondables - Crue centennale de l'Orne
  - Limite communale

**Liste des emplacements réservés :**

N°	Destination	Superficie	Bénéficiaire
1	Réalisation d'un cheminement piéton	132 m²	Commune
2	Acquisition voirie	1 548 m²	Commune
3	Réalisation d'un cheminement piéton	4 698 m²	Commune
4	Aire de stationnement à ciel ouvert	5 292 m²	Commune
5	Réalisation d'un cheminement piéton	192 m²	Commune





# PLAN LOCAL D'URBANISME

## 4.1- PLAN D'ENSEMBLE

Echelle 1 / 5000

Vu pour être annexé à l'arrêté en date du .../.../2018 soumettant à enquête publique le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme d'Amnéville

Cachet de la Mairie et signature du Maire :

Le Maire



Approuvé le :

Révisé le :	Modifié le :	Mis à jour le :
9/03/2017	en cours	

Origine Cadastre © Droits de l'Etat réservés

Légende :

- Découpage en zone avec indication du type de zone
- Emplacement réservé avec numéro de l'opération
- Marge de recul des constructions
- Implantation obligatoire des constructions à l'alignement
- Elément du paysage ou du patrimoine remarquable à préserver
- Périmètre de protection de 200 m autour des installations de SCORI EST
- Atlas des Zones Inondables - Crue centennale de l'Orne
- Limite communale

Liste des emplacements réservés :

N°	Destination	Superficie	Bénéficiaire
1	Réalisation d'un cheminement piéton	132 m²	Commune
2	Acquisition voirie	1 548 m²	Commune
3	Réalisation d'un cheminement piéton	4 698 m²	Commune
4	Aire de stationnement à créer	5 292 m²	Commune
5	Réalisation d'un cheminement piéton	192 m²	Commune





**COMMUNE D'AMNEVILLE  
- MALANCOURT -**

**PLAN LOCAL  
D'URBANISME**

**4.5- PLAN DE ZONAGE**

Echelle 1 / 2000

Vu pour être annexé à l'arrêté en date du .../.../2019 soumettant à enquête publique le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme d'Amnéville  
Le Maire

Cachet de la Mairie et signature du Maire :



Approuvé le :

Révisé le :	Modifié le :	Mis à jour le :
9/03/2017	en cours	

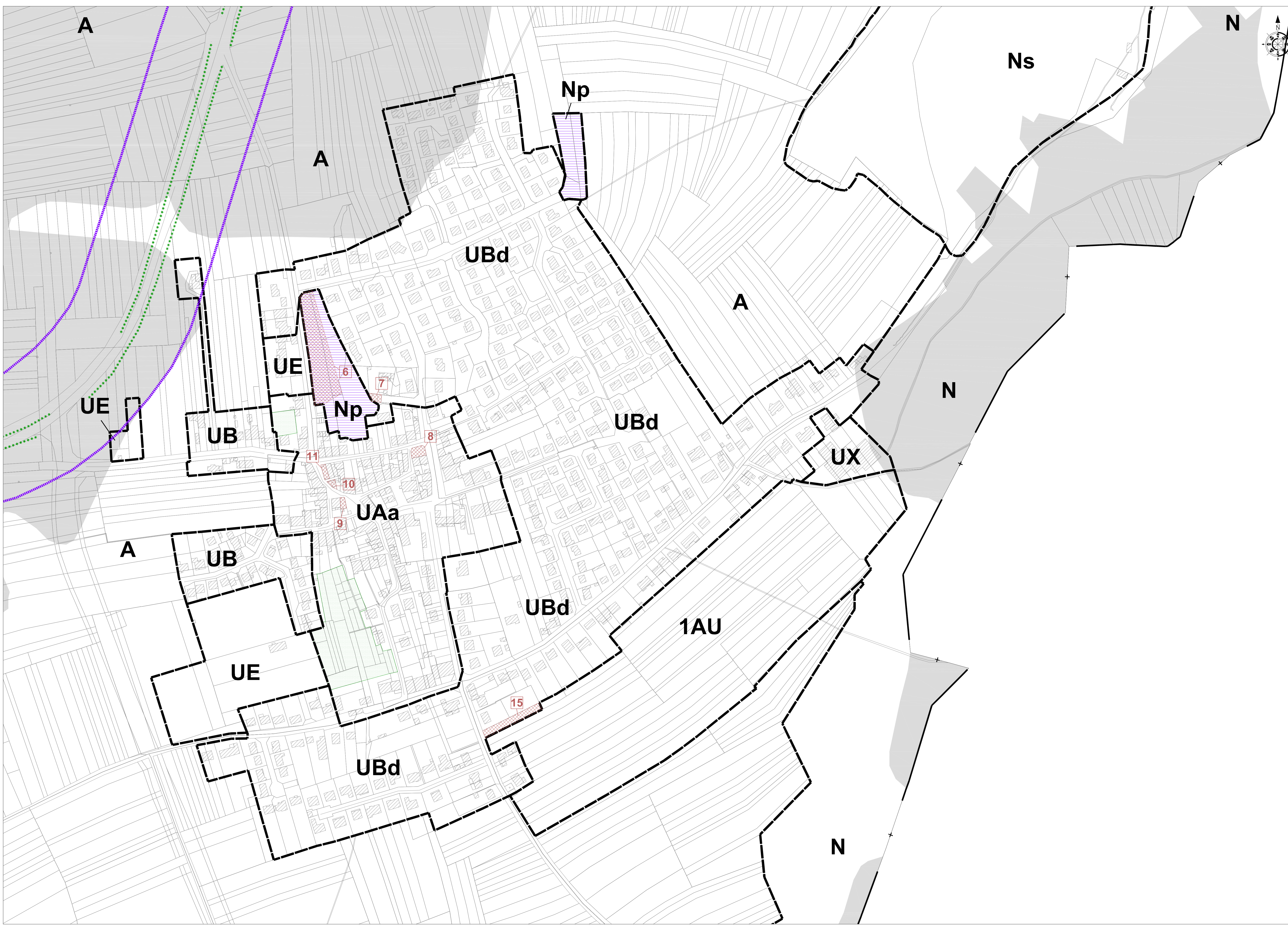
Origine Cadastre © Droits de rÉtat réservés

**Légende :**

- Découpage en zone avec indication du type de zone
- Emplacement réservé avec numéro de l'opération
- Marge de recul des constructions
- Elément du paysage ou du patrimoine remarquable à préserver
- Jardins cultivés à protéger
- Résidus gazeux
- Plan de Prévention des Risques Miniers
- Limite communale

**Liste des emplacements réservés :**

N°	Destination	Superficie	Bénéficiaire
6	Création d'un espace public	3 746 m²	Commune
7	Accès au futur espace public	141 m²	Commune
8	Installation d'intérêt général	231 m²	Commune
9	Elargissement de la voirie	95 m²	Commune
10	Elargissement de la voirie	81 m²	Commune
11	Elargissement de la voirie	118 m²	Commune
15	Création d'une voirie	762 m²	Commune





**COMMUNE D'AMNEVILLE  
- MALANCOURT -**

**PLAN LOCAL  
D'URBANISME**

**4.4- PLAN D'ENSEMBLE**

Echelle 1 / 5000

Vu pour être annexé à l'arrêté en date du ...../2019 soumettant à enquête publique le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme d'Amnéville

Le Maire

Cachet de la Mairie et signature du Maire :



Approuvé le :

Révisé le :	Modifié le :	Mis à jour le :
9/03/2017	en cours	

Origine Cadastre © Droits de l'État réservés

**Légende :**

- U Découpage en zone avec indication du type de zone
- 1 Emplacement réservé avec numéro de l'opération
- ..... Marge de recul des constructions
- \* Elément du paysage ou du patrimoine remarquable à préserver
- Jardins cultivés à protéger
- Résidus gazeux
- Plan de Prévention des Risques Miniers
- Périmètre de protection de 200 m autour des installations de CEDILOR
- + - Limite communale

**Liste des emplacements réservés :**

N°	Destination	Superficie	Bénéficiaire
6	Création d'un espace public	3 746 m <sup>2</sup>	Commune
7	Accès au futur espace public	141 m <sup>2</sup>	Commune
8	Installation d'intérêt général	231 m <sup>2</sup>	Commune
9	Elargissement de la voirie	95 m <sup>2</sup>	Commune
10	Elargissement de la voirie	81 m <sup>2</sup>	Commune
11	Elargissement de la voirie	118 m <sup>2</sup>	Commune
15	Création d'une voirie	762 m <sup>2</sup>	Commune

